

Administration  
Communale  
de



Honnelles

Administration Communale de Honnelles rue Grande 1 • 7387 HONNELLES

**PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS**

## *Honnelles se découvre...*

A PIED - A VÉLO - A CHEVAL

Il est possible de parcourir ce circuit à cheval mais en considérant qu'il y a une majeure partie asphaltée.

### **Circuit du Croquet**

5 km 200 au départ de la place de Fayt

TÉL. : 065.75 92 22 • FAX : 065.75 92 23 • WWW.HONNELLES.BE



Fayt-le-Franc : ce village agricole de 292 ha, comportait une seigneurie qui appartient successivement aux comtes de Hainaut, à la famille de Hennin-Liétard de Boussu et à l'Abbaye de Saint-Ghislain. Jean de Boussu l'échangea contre celle du Bois de Boussu, propriété de l'abbaye. La seigneurie de Rampemont, à l'extrémité du village, relevait de la Commanderie du Piéton. La paroisse englobait également Athis et relevait de l'Abbaye de Saint-Ghislain.

La chapelle du Croquet se situe à l'angle de la rue du Croquet et de l'avenue du Haut-Pays. Cette chapelle se dresse en haut de six escaliers. Elle est fort simple et peu ornée.

La cascade du Ventaire : il est possible d'entendre le grondement de la cascade du Ventaire mais difficile de l'entrevoir. Jadis, cette cascade alimentait l'ancien moulin d'Athis.

La ferme de Rampemont : à la limite de Montignies-sur-Roc, la ferme de Rampemont, spacieux quadrilatère où subsistent plusieurs vestiges de l'ancienne demeure fortifiée, siège de l'importante seigneurie de Rampemont initialement aux mains de la famille de ce nom. Elle passa ensuite aux familles de Sars, de Fives puis Dumont et Warzier-Warvin jusqu'en 1816. La seigneurie de Rampemont passe pour avoir relevé de la Commanderie du Piéton. Elle a été profondément remaniée et modernisée.

L'église Saint Nicolas, surplombant la place de Fayt-le-Franc, est entourée de son cimetière clôturé. Cet édifice en pierres et en briques de style classique fut reconstruit après l'incendie de 1787.



(Crédit photographique : C.D.E.H. asbl)



Avec le soutien de l'Union Européenne et de la Région Wallonne et la collaboration du Comité de Défense de l'Environnement en Honnelles, et l'opération de la Région Wallonne «Eté solidaire, je suis partenaire».

Respectez l'environnement, ne jetez pas vos déchets.